



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 209

Janvier 2016

ÉDITO

L'année 2015 s'achève de manière bien sombre. La folie de quelques-uns ayant entraîné, pour la seconde fois de l'année, nombre de nos compatriotes dans la mort. Comment appréhender les chemins qui ont mené ces jeunes gens à peine sortis de l'adolescence à commettre de tels actes ? Ils ne connaissaient pas les personnes sur lesquelles ils ont tiré. S'ils les avaient connues, ils ne l'auraient pas fait.

Aller à la rencontre, à la découverte de l'autre est certainement le moyen d'éviter de tels drames. Heureusement, il existe de nombreux lieux pour ces rencontres, ces découvertes ce sont les associations, les rassemblements entre voisins, les entreprises.

Suite à l'adoption de la loi NOTRe, la Communauté de Communes du Pays des Essarts (population < 15000 habitants) avait l'obligation de se regrouper avec une autre Communauté de Communes. Nous avons engagé des contacts avec celle-ci pour réfléchir à un projet de fusion. Cette fusion sera une excellente opération pour les deux parties avec des similitudes quant à la fiscalité, la capacité d'autofinancement élevée, des territoires plutôt ruraux, deux Vendéopôles, deux autoroutes, deux ex nationales. L'année 2016 permettra de remettre à plat les compétences, et de prévoir celles obligatoires à acquérir au cours des années à venir : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage en 2017, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations en 2018, et à partir de 2020, celles de l'Eau, de l'Assainissement collectif et non collectif. Enfin, l'étude d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIH) démarrera dès cette année. Les règles, identiques quelle que soit la commune, vont changer significativement : densité de constructions, position géographique du terrain selon qu'il soit situé à proximité du bourg ou dans un village, les surfaces constructibles seront réduites.

Déjà, l'an passé, j'avais évoqué la baisse des dotations de l'Etat. Afin de diminuer nos coûts de fonctionnement et préserver l'investissement, j'ai demandé à chacun des membres de l'équipe, élus et employés, de réfléchir et proposer des actions, des aménagements, des choses simples qui nous permettraient de consommer moins, de consommer mieux. Cela peut passer aussi par une implication plus importante de nous tous citoyens, associations. Lors de la cérémonie des vœux le 9 Janvier dernier, Marie-Laure RICHARD, notre adjointe à l'environnement, a évoqué les journées des bénévoles qui sont à la fois des journées de rencontre et des journées où les retraités viennent prêter main forte aux employés communaux pour de l'entretien, des plantations. Ce type d'action pourrait être développé à des moments, un samedi matin par exemple, où plus de citoyens seraient disponibles...

L'aménagement de Commerces et Halles Place des Jardins n'a pas pu démarrer comme initialement envisagé, certains éléments n'ayant pas été fournis. Par ailleurs, nous pourrions bénéficier de financements via le FISAC mais un projet finalisé était nécessaire, que nous n'avions pas et la date limite de présentation était au mois d'octobre. C'est pourquoi, nous avons jugé plus raisonnable d'attendre et être sûr (mais jamais à 100%) de bénéficier des 20% d'aide complémentaire à l'investissement. L'équipe de maîtrise d'œuvre et le comité de pilotage sont à pied d'œuvre. Les informations sur l'avancement vous seront communiquées via le bulletin.

Pour le QHE, autrement dit Quartier d'Habitats Ecologiques, situé au Puytireau, nous sommes toujours en négociation avec les propriétaires pour l'acquisition de la plus grande partie du terrain. Nous pensons que le projet pourrait se concrétiser à partir du début 2017 pour une trentaine de lots réalisés en plusieurs phases.

Suite à la réunion publique du 16 septembre, nous avons rencontré les professionnels de santé le 21 octobre dernier pour connaître leurs points de vue, leurs difficultés quant à l'intégration d'une maison de santé portée par la Communauté de Communes. Le résultat est qu'il n'y a pas assez de professionnels prêts à s'installer dans cet éventuel futur bâtiment.

Je tiens à remercier toutes les associations qui animent la vie de notre commune, tous les bénévoles qui agissent de manière désintéressée et prennent de leur temps pour créer les conditions nécessaires à l'épanouissement des adhérents, des membres, des joueurs, des spectateurs. Ce « bien vivre ensemble » n'est pas acquis de manière définitive, il faut être vigilant, il faut le développer. Il peut être remis en cause à l'occasion d'entorses qui peuvent paraître minimes, mais qui existent. Des exemples concrets : mon chien est en divagation sur les routes ; je fais du feu avec des déchets verts alors qu'il est interdit de faire du feu ; j'utilise des produits phytosanitaires sur le domaine communal... Souvent, quand on parle d'incivilités, on a tendance à montrer du doigt la jeunesse, les adolescents. Dans les cas que je cite, ce ne sont pas de jeunes adolescents, mais des personnes « raisonnables », d'âge mûr. Les règles ne sont pas là pour gêner, mais pour créer les conditions pour mieux vivre ensemble ; l'absence de règles, c'est laisser la place au plus fort.

Heureusement, il est des moments où les seules règles qui priment sont celles du partage, de la rencontre, de la découverte des autres, de la constitution d'album souvenir pour marquer ce jour extraordinaire dans nos mémoires. Les exemples de la fête du 11 juillet et du Téléthon font partie de ces moments avec un grand M. Que tous les animateurs soient chaleureusement remerciés ! Ce sont les organisateurs du « Bien vivre ensemble ».

Je vous souhaite une bonne année 2016 et une très bonne santé, une année de paix, de joie, de rencontres et de partage.

Enfin je terminerai par un proverbe Africain :

«Le bonheur ne s'acquiert pas, il ne réside pas dans les apparences, chacun d'entre nous le construit à chaque instant de sa vie avec son cœur».

Christian MERLET, Maire

Réunion de Conseil Municipal du 21 Décembre 2015

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, CHABEAUD Géraldine, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : FOURNIER Bertrand



☐ Conseil Municipal des Jeunes 2015-2016

Présentation des nouveaux élus et de leurs projets

Après les élections du 16 Octobre 2015, le Conseil Municipal Jeune (C.M.J.) a présenté ses projets à l'ensemble du Conseil Municipal Adulte :

- Donner des fleurs aux personnes âgées pour leur anniversaire ;
- Faire des gâteaux au profit d'une association ;
- Nettoyer les espaces verts ;

- Réaménager le restaurant scolaire ;
- Organiser une sortie sportive.

Ces différents projets seront évidemment retravaillés tout au long de l'année. Vous pourrez suivre leur évolution à la lecture du bulletin communal ou en consultant le site internet.

Le C.M.J. a d'ores et déjà participé aux cérémonies du 11 Novembre et 5 Décembre en compagnie des

anciens combattants de CHAUCHÉ et des élus du Conseil Municipal.

Le Mercredi 9 Décembre, ils ont réalisé des biscuits de Noël et des gâteaux de Mars avec les résidents de la Roseraie. Ces réalisations ont été vendues au marché de Noël organisé par l'U.C.A.C. le Samedi 12 Décembre 2015 au Domaine de l'Oiselière, avec quelques résidents de la Roseraie qui ont rejoint le marché et ont aidé à la vente des pâtisseries et bricolages. 230€ de bénéfices ont été récoltés qui seront versés à La ligue contre le cancer.



❑ **Projet éolien**

Intervention de la société énergie TEAM

Mme GAUTIER, Chef de projet, et M. GUEMARD, Responsable des travaux à la société Energie TEAM, sont venus présenter les acteurs du projet, rappeler les étapes clés avant le démarrage des travaux et les grandes étapes



prévisionnelles du chantier :

- Signature des actes notariés et études géotechniques au cours du 1er trimestre 2016 ;
- Création des voies d'accès et plateforme de montage ;
- Excavation pour les fondations, ferrailage des massifs, coulage du béton et remblaiement. Ces fondations nécessitent 3 à 4 semaines de travaux ;
- Installation du poste de livraison ;
- Réalisation du raccordement ;
- Transport des éléments des éoliennes jusqu'au site ;
- Assemblage et montage ;
- Test et mise en service envisagée au cours du 1^{er} Trimestre 2017 ;
- Plan de maintenance ;

Il est prévu l'installation de 5 éoliennes d'une puissance de 11,75 MW. La production attendue est de 24,6 GWH (l'équivalent d'une consommation électrique, chauffage inclus, d'une ville de 9840 habitants sur 15 ans). Un investissement d'environ 12 millions d'euros.

❑ **Familles Rurales – Accueil Jeunes**

Participation 2015 au temps d'animation

Le Conseil Municipal a validé le versement d'une subvention de 2176 € à Familles Rurales – Accueil Jeunes – pour le temps réalisé par l'animatrice en 2015.

❑ **Commune de ST FULGENT – Ecole privée Saint Michel**

Participation année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter la participation demandée par l'école privée Saint Michel, soit 604,29€ pour un élève.

❑ **Centre de gestion « Prestation Paie »**

Renouvellement de la convention

La Commune de Chauché a décidé de renouveler la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée pour la prestation « Paie », convention d'un an renouvelable dans la limite de 4 ans maximum par tacite reconduction.

❑ **Informations diverses**

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 27 Novembre 2015

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des propriétés situées Rue du Centre, Rue de Grasla, Rue de la Promenade et à la Brossette.

Marchés HT signés depuis le 27 Novembre 2015

27/11/2015	GSM 55T74 Sable pour terrains de football	1081.36
01/12/2015	ADG Environnement Prolongement accès bateau devant Délice des Sens	259.90
01/12/2015	Marbrerie BREGER Fourniture et pose columbarium et de 6 cases et 3 cavurnes	3450.00
05/12/2015	BAILLY QUAIREAU Cabine de douche pour atelier	656.50
10/12/2015	FAUCHET SARL Vase d'expansion pour chaudière bibliothèque	345.34
16/12/2015	GIRARDEAU Motoculture Location décompacteur Terrain de football	320.74

Prochaine séance :
Vendredi 29 Janvier 2016 à 20h30.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

M. le Maire reçoit le Samedi de **11h00 à 12h30 sans rendez-vous.**

Procédure de délégation de service public d'Assainissement

Avis de publication locale en application de l'article L.2121-24 du Code Général des Collectivités Territoriales
Délégation de service public d'Assainissement

Extrait de la délibération n°78/2015 du 30 Octobre 2015 du Conseil Municipal de la Commune de CHAUCHE
(Bulletin municipal n°207 de Novembre 2015)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1411-1 et suivants du CGCT ;

Vu le rapport de la Commission d'ouverture des Plis présentant la liste des entreprises admises à présenter des offres et l'analyse de celles-ci ;

Vu le rapport du Maire présentant les motifs du choix et de l'économie globale du contrat ;

Vu le déroulement de la procédure et des négociations ;

Vu le rapport transmis à chaque conseiller, analysant les offres des sociétés admises à concourir et justifiant le choix de proposer la société NANTAISE DES EAUX SERVICES pour un contrat de délégation du service public d'assainissement collectif de la commune d'une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Considérant le choix reposant sur les motifs suivants :

- sur le critère de valeur technique : fait une proposition complète, respectant le cahier des charges et intégrant un programme de renouvellement satisfaisant ;
- sur le critère de qualité du service aux abonnés : fait une proposition complète intégrant des engagements de délais et des moyens de paiements complets ;
- sur le critère astreinte et réaction face aux situations d'urgence : fait une proposition satisfaisante et propose un délai d'intervention de ¾ heure ;
- sur le critère financier : propose une offre économiquement avantageuse et ce sur la durée du contrat.

L'économie générale du contrat, évaluée sur sa durée, conduit à une tarification prévue par le projet de contrat, après la négociation, qui s'établit comme suit pour la première année :

- Partie fixe de la rémunération par an : 22,00 euros HT / branchement
- Partie proportionnelle par m³ consommé : 0,593 € HT
- Branchement type : 1 087 € HT (évalué sur la base du BPU pour un branchement type défini dans le RC)

Par délibération, le Conseil Municipal, et à l'unanimité de ses membres, a :

- Approuvé la proposition sur le choix de NANTAISE DES EAUX SERVICES comme délégataire du service public
- Approuvé le contrat de délégation de service public d'assainissement collectif de la commune pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 ainsi que ses annexes
- Autorisé Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement le 1^{er} adjoint, à signer le contrat de délégation du service public avec ladite société et toute pièce y afférent dès que la délibération aura été visée par le contrôle de la légalité, et après le délai de 11 jours à partir de la publication de l'avis d'intention de conclure au BOAMP.

L'avis d'intention de conclure est paru le 6 Novembre 2015. Le contrat a été signé le 24 Novembre 2015 et notifié le 4 Décembre 2015.

La convention de délégation de service public objet de la présente délibération est consultable à la Mairie de CHAUCHE sur rendez-vous auprès du Secrétariat de la Mairie et sur demande écrite.

URBANISME



Maisons Individuelles et locatifs : 7

Demande liées à l'agriculture : 3

Demandes liées à l'industrie & aux services : 7

Agrandissement habitations existantes : 9

Demandes liées au photovoltaïque : 14



ÉTAT-CIVIL 2015

24 NAISSANCES

TRICOIRE	Tylio	13	La Vergne	09 Janvier
PÉROCHEAU VIOLIN	Thomas	24	Rue du Centre	23 Janvier
PERRAUDEAU	Soline		L'Audrière	27 Janvier
MARECHAL	Lohedric	1	Chemin de Fruchet	17 Février
CHAMPAIN	Louis	10	Rue de la Brosse	18 Avril
GOUSSAUD	Gabriel	7	Impasse de l'Aubépine	19 Avril
JANOT	Kathleen	7	Rue de la Mothe	22 Avril
DURANDET	Paul	21	La Coumaillère	18 Mai
BARGET	Lewen	9	Rue des Saules	02 Juin
BARGET	Lenzo	9	Rue des Saules	02 Juin
GUYONNET	Paul	4	Bellevue	13 Juin
ROUSSEAU	Elyne	32	Rue de la Brosse	27 Juin
CONTESENNE	Inaïa	7	Rue du Pin Parasol	18 Juillet
ROC	Raphaël	26	Rue de Grasla	09 Août
RAGOT	Constance	15	La Gandouinière	12 Août
LIMOUZIN	Manon	1	Lot. Clos des Charmes	13 Août
BOURGET	Soélie	76	La Brossette	28 Août
BAUDRY	Jules	24	Rue de la Petite Maine	4 Septembre
SIONNEAU	Lana	4	Bellevue	18 Octobre
RENAUD	Enzo		L'Audrière	07 Novembre
VAN LANDEWICK	Tracy		La Guillotière	13 Novembre
HERBRETEAU	Éden	27	La Coumaillère	09 Décembre
HERBRETEAU	Romy	16	Rue des Saules	23 Décembre
GUÉRIN	Eléane	4	Rue des Rosiers	25 Décembre

4 MARIAGES

SOULARD	Nathalie	et	LE BERRE	Pascal	30 mai 2015
NAVARRO	Sandrine	et	HERMOUET	Sébastien	19 septembre 2015
GILBERT	Anne	et	REMAUD	Jean-Claude	12 octobre 2015
FRAGUAS	Floriane	et	SELLIER	Jérémie	24 octobre 2015



21 DÉCÈS

JAUNET	Marguerite	le	12 janvier 2015	à	MONTAIGU
TETAUD	Gérard	le	28 janvier 2015	à	LA ROCHE-SUR-YON
MAINDRON	Alice	le	6 février 2015	à	CHAUCHÉ
CHAMPEAU	Marie	le	23 février 2015	à	CHAUCHÉ
RENOLEAU	Elie	le	30 mars 2015	à	CHAUCHÉ
BATY	Gabriel	le	28 avril 2015	à	CHAUCHÉ
BRISSEAU	Marie	le	7 mai 2015	à	SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE
JAUNET	Emile	le	10 mai 2015	à	MONTAIGU
REMAUD	Marie-Thérèse	le	12 mai 2015	à	CHAUCHÉ
CHUPIN	Jeanne	le	26 mai 2015	à	MONTAIGU
GUENEAU	Marie-Louise	le	29 mai 2015	à	CHAUCHÉ
BOIVINEAU	Jacqueline	le	5 juin 2015	à	LA ROCHE-SUR-YON
LANDRIEU	Gérard	le	12 juin 2015	à	CHAUCHÉ
HERBRETEAU	Marie	le	20 juin 2015	à	CHAUCHÉ
BOSSY	Alain	le	16 juillet 2015	à	SAINT-HERBLAIN
CORNU	Elie	le	26 juillet 2015	à	LA ROCHE-SUR-YON
RIGAUDEAU	Olivier	le	26 juillet 2015	à	CHAUCHÉ
FONTENEAU	Alice	le	6 septembre 2015	à	CHAUCHÉ
REMAUD	Jean-Claude	le	20 octobre 2015	à	LA ROCHE-SUR-YON
DRAPEAU	Gérard	le	22 novembre 2015	à	LA ROCHE-SUR-YON

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.3

☎ 02.51.41.83.09. –

mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Samedi
de 8H30 à 12H30

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)

Centre d'exploitation

Est Vendée

La Dignée

85500 LES HERBIERS

☎ 02.51.66.81.83.

AGENCE POSTALE

30, rue du centre - ☎ 02.51.41.80.20

Horaires d'ouverture :

Le mardi et le mercredi de 9h à 12h15,

Le jeudi, le vendredi,

le samedi de 9h à 12h

A.D.M.R.

Permanence à la
Communauté de
Communes du Canton de
ST FULGENT

Joindre Mme la secrétaire

BAUDIN Julie

☎ 02.51.43.95.74.

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Tous les mardis de 9h30 à 12h30

à CHAUCHÉ,

au centre périscolaire

« Les Scoubidou »

Renseignements au

☎ 02.51.34.26.28.

Mme CANTELOUBE

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 21 Janvier et 4 Février

au centre périscolaire

« Les Scoubidou »

☎ 02.51.43.81.61.

Mme GANGLOFF

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Le lundi : 10h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Le mardi, mercredi et vendredi :

14h00 à 18h00

Le samedi : 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Pour accéder à la déchèterie, il faut se munir
d'une carte qui est à demander à la

Communauté de Communes du Canton de ST

FULGENT -2 rue Jules Verne - ST FULGENT

☎ 02.51.43.81.61.

PERMANENCE DE Mme BLASCO

ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 11h00

Seulement sur RDV à prendre

☎ 02.28.85.76.00.

Les mardis de 9h30 à 12h au centre médico-
social de ST FULGENT

Tous les matins de 9h30 à 12h au centre
médico-social de MONTAIGU

☎ 02.51.94.16.70.

Conseillers départementaux du Canton de Montaigu

Permanences le mardi de 10H à 12H en mairie

M. MONTASSIER Wilfrid et Mme RIVIÈRE Isabelle

Dates	Elus	Lieux
Mardi 19 Janvier	Mme RIVIÈRE Isabelle	MESNARD LA BAROTIÈRE
	M. MONTASSIER Wilfrid	SAINT ANDRÉ GOULE D'OIE
Mardi 26 Janvier	M. MONTASSIER Wilfrid	CHAVAGNES EN PAILLERS
Mardi 02 Février	Mme RIVIÈRE Isabelle	CHAUCHÉ
	M. MONTASSIER Wilfrid	BAZOGES EN PAILLERS
Mardi 09 Février	Mme RIVIÈRE Isabelle	LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU
	M. MONTASSIER Wilfrid	SAINT GEORGES DE MONTAIGU
Mardi 16 Février	M. MONTASSIER Wilfrid	SAINT HILAIRE LE LOULAY

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

**Besoin d'un médecin ?
téléphonez !**



urgence non vitale
En Vendée
☎ 02 51 44 55 66

urgence vitale
☎ 15

* la nuit à partir de 20h, le week-end à partir du samedi midi, les jours fériés et les ponts

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

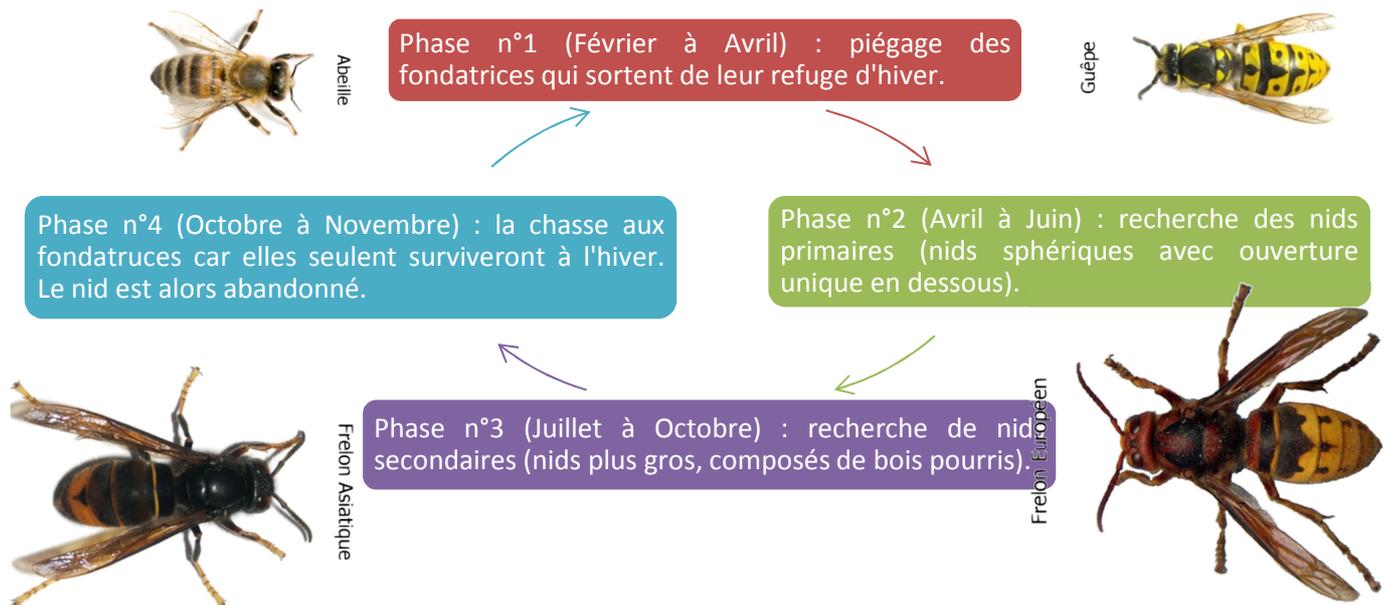
Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **02.51.44.55.66.**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09 , pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile , vous devez contacter le 3237 .			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

MESSAGES DES ORGANISMES

LES FRELONS - INFORMATIONS



Une plaquette détaillée remise par M. BRETIN Jean-Paul (Jpaul.bretin@orange.fr) est en ligne sur le site internet de la commune. Pour la prise en charge de la destruction des nids, veuillez-vous rapprocher de la Communauté de Communes

ÉLAGAGE DES ARBRES

L'élagage de vos arbres est indispensable pour maintenir la qualité de votre ligne téléphonique, outil nécessaire pour les particuliers comme pour les professionnels. Il est donc dans l'intérêt de tous de préserver ce service.

ATTENTION : Si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et est passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L65 du Code des Postes et Communications Électroniques).



CLIC PART'ÂGE



Un service de proximité et gratuit, pour des conseils et des actions, destiné aux personnes retraitées et leur entourage. Les coordinatrices du CLIC, **Evelyne RAMBAUD et Lucie HUCHET**, répondent aux demandes individuelles des personnes retraitées, de leurs familles, des professionnels, pour des **informations sur les différents dispositifs** comme les aides à l'adaptation de l'habitat, l'aide sociale, l'allocation départementale personnalisée (ADPA), **des précisions sur les services proposés** (services d'aide à domicile, portage repas, SSIAD,...), pour **accompagner des sorties d'hospitalisation, vers l'entrée en maison de retraite**, ... Les coordinatrices orientent vers les services et les dispositifs les plus adaptés en coordination avec les partenaires de l'action gérontologique.

Pour répondre aux demandes récurrentes et faciliter le bien vieillir, le service réalise des réponses collectives :

- Des actions d'information auprès des clubs de retraités et auprès de tout public sur des thèmes spécifiques (Exemple ci-contre : réunion publique en avril 2015 « L'habitat partagé sur le pays des Essarts, pourquoi pas ! », avec un temps d'échange convivial)
- Des actions de prévention : soutien aux aidants familiaux, des ateliers à destination des aînés (mobilité-équilibre, donner du peps à la mémoire,...).

Pour toute info. : CLIC PART'ÂGE - Espace Madras - 85140 LES ESSARTS

☎ 02.51.07.53.31. – clic-part-age@wanadoo.fr



MESSAGES DES ASSOCIATIONS

SECOURS CATHOLIQUE – « PAS À PAS, MAIS PAS SANS TOI »

« Pas à pas, mais pas sans toi » : c'est le thème qui a été retenu pour le 70^e anniversaire en 2016 du **Secours Catholique - Caritas France** fondé par le père Jean RODHAIN, ancien aumônier des prisonniers de guerre.

Ce «Toi» c'est d'abord la personne aidée. Le Secours Catholique agit au jour le jour pour les plus fragiles, mais pas sans eux. Il veut travailler avec eux pour leur donner les moyens d'agir, d'entreprendre, de sortir de la précarité. Ce « Toi » interpelle aussi chacun d'entre nous : Quel regard portons-nous sur les personnes en difficulté que nous côtoyons ? Que faisons-nous pour elles ? La misère, la pauvreté, la solitude ne peuvent pas reculer « sans nous ».

Dans le secteur de Chavagnes qui regroupe les 5 communes de la paroisse Louis-Marie Baudouin, près de 50 bénévoles s'activent pour faire vivre cette solidarité avec les plus démunis. L'aide alimentaire en est l'action la plus concrète. Pour l'année 2015, ce sont en moyenne 30 familles et 83 personnes qui ont été aidées chaque mois. Plus de la moitié de ces personnes ont moins de 25 ans !

L'année 2016 sera marquée par une amélioration de notre fonctionnement grâce à de nouveaux locaux aménagés dans le même bâtiment

des Pères, rue Ste Marie. Cette extension permettra de séparer l'activité « vestiaire » de l'activité « aide alimentaire ». N'oubliez pas que Le vestiaire est ouvert à tous chaque samedi après-midi de 15h à 17h. En y venant vous permettez aussi au Secours Catholique d'améliorer ses ressources financières. **Merci à la Municipalité pour son soutien moral et financier et merci à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, concourent au dynamisme du Secours Catholique.**

Dates à retenir :

- Mardi 02 Février : Concert à la salle « Arc-en-ciel » à CHAUCHÉ, avec la participation des 4 chorales du canton et à l'initiative des 8 clubs aînés du canton.
- Dimanche 14 Février: « Repas-Partage ». Rompre la solitude le temps d'une journée à la Pastourelle aux BROUZILS.

Et pour le 70^e anniversaire :

Dimanche 24 avril : Rassemblement du doyenné à LA RABATELIÈRE. Au programme : marche (pour ceux qui le souhaitent), pique-nique et animation festive.
Samedi 4 juin : Grand rassemblement départemental à CHANTONNAY.

Pour nous joindre : 07.78.41.18.82.



ÉCOLE SAINT-CHRISTOPHE – INSCRIPTIONS DES ENFANTS RENTRÉE 2016/2017



La rentrée 2016-2017 se prépare dès à présent. Tous les enfants nés en 2013 peuvent entrer à l'école toute la journée à partir de Septembre 2016, ou courant de l'année scolaire. Une réunion d'information et de présentation de l'école aura lieu **le Mardi 2 Février de 18h30 à 19h à l'école.**

Munis du carnet de santé de votre enfant, vous pourrez lors de cette réunion l'inscrire pour la rentrée prochaine. Si vous ne pouvez être présents ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone au **02.51.41.82.3.6** ou bien par mail : ec.st.christophe@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi prendre connaissance des projets menés et obtenir des renseignements pratiques sur l'école via notre site internet : chauche-stchristophe.fr.

Yann Ragot, directeur de l'école

EHPAD LA ROSERAIE



CONCOURS DE BELOTE

SAMEDI 16 JANVIER 2016

A 14H (Précises)
Ouverture des portes à 13h30

**A L'EHPAD LA ROSERAIE
CHAUCHE**

Organisé par l'Association des familles
et des résidents.

**LOTS : 100% BŒUF (du 1^{er} au 60^{ème})
et autres lots**

BAR - PATISSERIE
Grillées de mogettes



BCCF VENDEE

**Soirée tartiflette
FRENCH PARTY
2016**

**SAMEDI
23
JANVIER**

Venez déguisés !

Le BCCFV vous accueille à la salle ARC EN CIEL de Chauché, à partir de 19h30.

Au menu : apéritif, potage, tartiflette, glace, digestif
Tarifs : adultes 15 eur et enfants 7 eur.
Possibilité de plats à emporter à 7 eur.

Billetterie ouverte jusqu'au 17 janvier 2016.

Pour toute réservation contactez le 09.86.21.10.48
Vente les 9 et 10 janvier salle de st fulgent rm1,
salle chavagnes df2, rf3, dm1 .

AFN & SOLDATS DE FRANCE – DÉJEUNER POT AU FEU

Déjeuner Pot au Feu

Samedi 30 Janvier 2016 – Salle Arc en Ciel à CHAUCHÉ

12h30 : Apéritif

13h00 : Potage – Entrée / Joue de bœuf – Légumes / Fromage – Desserts / Café – Fine

16h30 : Soirée Dansante

20h00 : Café – Brioche

21€ par personne / Réservation au 06.13.07.39.12. et auprès des responsables de l'association.



V.N.C. – A.F.N. et SOLDATS DE France seraient heureux d'accepter des nouveaux adhérents. Si vous êtes intéressé, prenez contact auprès des responsables des associations.

CYCLO SPORT CHAUCHÉEN – CONCOURS DE PALETS MIXTE

Ouvert à toutes et tous en doublette sur plomb - 15,00 € par équipe

SAMEDI 13 FEVRIER 2016

Inscriptions 14h / concours 14h45 - Au complexe sportif de CHAUCHE –
(Salles chauffées si nécessaire)



4 jambons faits + trophées

2 ½ jambons faits + coupes

2 langues

Viande de porc choisie et autres lots

Un lot à chaque participant (e)

Gestion informatique - Remise des lots à 19h45

CHAUCHÉ VTT – RANDONNÉE DE LA MOGETTE

CHAUCHÉ (85)

DIMANCHE 28 FEVRIER 2016

22ème Randonnée
"La Moquette"

Edition 2015
plus de 1500
randonneurs

MONTEE
IMPOSSIBLE
VTT

VTT

4 parcours de 20 à 48 Kms

Pédestre ou Running

3 parcours de 10 à 20 Kms



Organisation: Chauché VTT (FFC)



La "classique" du début de l'année est de retour pour sa 22ème édition. Comme d'habitude, Chauché VTT et ses membres vont se mettre en 4 pour vous proposer une randonnée à la hauteur de vos espérances... et de vos jambes !

Le lieu de départ : salle omnisports de Chauché, route des Essarts. **Les horaires** : inscriptions à partir de 7h30, départ libre à partir de 8h.

Les parcours VTT : des circuits de 20 à 48 kms pour un dénivelé positif compris entre 306 et 750 m. Pour pimenter un peu, lancez-vous dans les spéciales (passages courts mais techniques) et surtout sur le petit défi entre amis de la montée impossible !

Les parcours pédestres : circuits de 10 à 20 kms pour une grande balade en campagne.

Tarif vététistes : 6 € (3 € pour les moins de 14 ans) / **Tarif pédestres** : 5,50 € (3 € pour les moins de 14 ans). Le prix comprend le repas chaud (et convivial) à l'arrivée. Les plus pressés pourront choisir un sandwich.

Contact : Gaël BARON - tél. 06.27.20.38.52.

Distribution du prochain bulletin les 13 et 14 Février 2016. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 06 Février.